

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 2

Artikel: Chronique
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Chronique.

Halte-là, ne passez pas avec indifférence devant cet édifice qui vient de s'ouvrir au public et qui fait la gloire de Lausanne. Contemplez un instant l'hôtel des postes.

En entrant dans son vaste vestibule, on est tout à coup saisi d'étonnement; on lit avec gravité les superbes écriteaux qui couronnent chaque guichet, et l'on admire cette transparence qui laisse voir à tous les curieux circulant dans cette enceinte, la foule des employés dans leurs bureaux.

Dans l'ancien hôtel, il y avait encore quelques angles cachés, quelques places dissimulées où le pauvre esclave du pupitre pouvait prendre un instant de répit et même brûler un bout de cigare, comme pour dissiper en fumée les ennuis d'un travail monotone et fatigant. Ici, l'architecture moderne n'autorise plus ces petites douceurs; tout est à découvert, comme dans une cage de verre. — Pauvres infortunés!

Mais, visitez au complet l'intérieur du bâtiment, et vous marcherez de surprise en surprise; gravissez cet élégant escalier en fer et parcourez tous les étages supérieurs. Comme tout est spacieux, riche, confortable! Entrez dans ces bureaux, examinez ces layettes, ces nombreux casiers aux étiquettes apparentes et régulières, voyez ces poulies servant à transmettre entre les bureaux de l'étage et ceux du rez-de-chaussée, lettres, groupes, paquets, au départ et à l'arrivée des courriers. Et puis, quelle agréable atmosphère! Une bouche de chaleur souffle dans chaque bureau de chaudes et voluptueuses bouffées. Un immense calorifère, vrai chef-d'œuvre, est établi sous le rez-de-chaussée et distribue ses bienfaits dans toutes les pièces du bâtiment. Le soir, on remplit cet appareil de combustible, et à quatre heures du matin, par un mécanisme ingénieux, un ressort se détend, porte une allumette enflammée sous de petits copeaux de bois, quelques minutes s'écoulent et l'hôtel des postes est à la température des tropiques!

Il y a là un mouvement immense, incessant; c'est une véritable ruche de travailleurs. Voyez ces pupitres couverts de paperasses, de paquets, de plis de toute

sorte, devant ces pupitres, ces tabourets, et sur ces tabourets, ces employés assidus qui concourent avec activité à distribuer sur les divers points du globe tant de lettres, tant de dépêches, tant de communications diverses!... Quelques-uns de ces employés, fidèles à leur besogne, couchent même dans leurs bureaux. Voyez cette grosse caisse à deux tiroirs qui sert de table à écrire pendant la journée; eh bien, à 11 heures du soir les tiroirs s'ouvrent et laissent voir chacun un matelas et des couvertures; l'employé pose sa plume, étend les bras, bâille deux fois, s'y blottit et sommeille quelques instants en attendant les courriers de la nuit. — Un pareil dévouement n'est permis que dans un si bel édifice. — En sortant de l'hôtel, une petite merveille attire votre attention; c'est la boîte aux lettres, mise à la portée de tous ceux qui ne sont pas pressés, et pratiquée dans une magnifique plaque de laiton poli. Cette boîte est si belle, si brillante qu'on éprouve un réel plaisir, un secret orgueil à y jeter une lettre. Cet objet, nous dit-on, doit être prochainement perfectionné à tel point qu'on pourra y lancer une lettre ouverte qui, dans sa chute, et par un mécanisme plus ingénieux encore que celui du calorifère, sera pliée, cachetée, munie au besoin d'un timbre-poste et tombera, prête à partir, dans le sac du facteur!...

Mais, chose extraordinaire, si l'on quitte la boîte aux lettres pour faire quelques pas en arrière et examiner, à l'extérieur, ce bâtiment dont on vient de visiter les nombreux et immenses bureaux, frappé d'un étonnement soudain, on ne peut s'empêcher de s'écrier comme Victor Hugo dans son ode sur la naissance du roi de Rome :

«... Qu'on puisse tout ensemble
Être si grand et si petit! »

Laissons maintenant l'hôtel des postes pour dire un mot de la Sainte-Barbe : à tout seigneur tout honneur.

Dimanche, vers six heures du matin, une bruyante fanfare parcourait nos rues et annonçait aux Lausannois une grande journée. Le canon y ajoutait sa voix majestueuse. — Réveillé en sursaut par cette musique matinale, notre premier soin fut de consulter le dictionnaire historique pour nous éclairer sur l'origine de cette

fête; nous y lûmes ce qui suit : « Sainte-Barbe est la » patronne des canonnières, on ne sait pourquoi. »

Nous fûmes parfaitement édifiés.

Bref, à midi le pavé trembla. Deux pièces de douze s'avancèrent avec la parade. — L'artilleur, comme il le dit si bien, est le premier des soldats :

« L'artillerie est toujours la première,
Honneur et gloire aux vaillants artilleurs ! »

Ces hommes au regard fier, aux épaules larges et carrées, aux moustaches touffues, à la démarche ferme et martiale, se dirigeaient sur Ouchy.

Un grand événement allait s'accomplir.

Quelques minutes plus tard, les quais, la jetée, Beau-Rivage, tout était ébranlé; et les eaux du Léman, fortement agitées, portaient l'épouvante dans le port d'Évian, où des centaines de barques étaient ancrées !..

Et à chaque détonation ces braves artilleurs de répéter :

« En véritable artilleur,
J'aime à servir ma patrie;
Mes canons et mon amie,
Voilà ma gloire et mon bonheur ! »

Qué de choses il y aurait encore à dire sur ce jour mémorable ! Mais la place me manque, et, je vous en prie, chers lecteurs, faites-moi grâce de la fougasse !

L. M.

Le nouveau psautier.

Depuis quelques jours le rejet du nouveau psautier par le Grand Conseil occupe nos journaux. Nous n'avons pas l'intention de décider entre la *Patrie*, le *Nouvelliste* et leurs collègues; nous nous contenterons de chercher à éclairer la question.

Le chant sacré, dans nos églises, laisse certainement à désirer; il n'est pas l'expression vraie et spontanée de nos sentiments religieux. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la musique sacrée. « Les psaumes de David ont été composés dans des circonstances solennelles du peuple hébreu; on y sent la joie; la parole est ailée et ondoyante comme la flamme; on sent que tout cela a bien été chanté avec des acclamations et des mains levées vers le ciel. » (Souvestre). Chez les catholiques, où, dans le courant de l'année ecclésiastique, on célèbre la commémoration des principaux faits de l'histoire chrétienne, on trouve encore de la foi et de l'enthousiasme. Lorsque dans la nuit de Noël, au coup de minuit, devant un autel illuminé, inondé des fumées de l'encens, un chœur de jeunes filles entonne, avec accompagnement d'orgues, le *Gloria in excelsis* (Gloire dans les cieux !), on sent tout ce qu'il y a d'émouvant, de saisissant, d'actuel dans ce chant.

Lorsque, chez les luthériens, le pasteur consacre et bénit le pain et le vin sur l'autel, les chœurs avec accompagnement d'orgues exaltent le sentiment religieux; ce chant a sa raison d'être. — Dans nos temples, rien de tout cela; on chante... pourquoi? parce

que le pasteur a indiqué un psaume et a dit de chanter. Certes, nous voilà bien loin de l'origine et de l'emploi universel du chant sacré. L'enthousiasme manque, et ce n'est pas un nouveau psautier qui le fera naître.

Passons à la musique. Nous choisirons deux exemples modernes et connus. Lorsque la France, en 1798, après avoir proclamé les principes de la liberté des peuples, se vit attaquée par une coalition étrangère, les Français, forts de leur enthousiasme, zélés pour leur œuvre, chantèrent la *Marseillaise*, chant grave, à notes larges et pleines. Le *Gode save the Queen* des Anglais est également majestueux, noble, digne d'un peuple libre et fort. Voilà le vrai ton de l'hymne grave, de l'hymne de la foi qui lutte. Dans l'opéra même, dans le *Freischütz*, dans *Zampa*, dans les *Huguenots*, on a conservé à la musique sacrée ce caractère qui lui est propre. Pourquoi donc s'écarter du type admis dans tous les pays?

Nous laissons à ceux qui ont vu le nouveau psautier le soin de juger si les nouveaux cantiques répondent à l'idéal demandé.

Nous pensons que si l'on veut introduire de nouveaux psaumes dans l'église, il faut qu'ils aient un air de famille avec ceux que nous avons déjà, et non l'air narquois d'étrangers qui envahissent la place. Nous pensons que des artistes vraiment artistes et chrétiens doivent mettre la main à l'œuvre. Nous pensons que, sans retourner sous le sceptre du pape, il faudrait rendre au culte un peu de cette poésie dont on l'a dépouillé. Il faut ranimer le feu sacré éteint par l'incurable froideur de Calvin. Tout cela demande une action lente et progressive.

Le Grand Conseil a rejeté instinctivement le nouveau psautier, il a reculé devant une nouveauté dont l'opportunité était douteuse.

L'œuvre est à recommencer, mais avec quelque chose de vivifiant; elle est à recommencer, non comme une œuvre secrète et que peu de privilégiés sont admis à contempler. Les essais des nouvelles compositions doivent être publics, afin que chacun en juge. Le nouveau psautier ne devrait-il pas être soumis à l'approbation des assemblées de paroisse?

J. Z.

Jules Gérard.

Tous les journaux annonçant la mort de Jules Gérard, nous pensons que nos lecteurs liront avec plaisir quelques détails sur la vie de cet homme extraordinaire et sur la manière dont il a débuté dans sa périlleuse carrière de chasseur, qui lui a valu une si grande célébrité.

Jules Gérard, né en 1817, à Pignans, près Toulon, était fils d'un fonctionnaire. A quinze ans il avait à peu près fait ses études, pris son essor et chassait avec les vieux praticiens du pays. A vingt ans il visita l'Italie, fut à Malte, et à son retour il désira embrasser